



Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

CABINET DU PRESIDENT

=====

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS



**ACQUISITION DE MOBILIERS DE BUREAU AU PROFIT DU
POLE UNIVERSITAIRE D'INNOVATION ET DE
TECHNOLOGIE (PUIT) DE L'UNIVERSITE DE LOME**

=====

Lot 2 : Autres mobiliers de bureau pour le PUIT

=====

MARCHE N° 01687 /2024/DRPR/UL/F/BA

(Demande de renseignement de prix restreinte (DRPR) n° 01/UL/CP/PRMP/2024 du 22 octobre 2024
autorisée par lettre n° 2759/MEF/DNCCP/DDCI du 07 octobre 2024)

TITULAIRE	: SHALEV TECH
NIF	: 1000922214
MONTANT HT DU MARCHÉ	: 22 686 000 F CFA
MONTANT TTC DU MARCHÉ	: 26 769 480 F CFA
DELAI DE LIVRAISON	: Deux (02) semaines
GARANTIE DE BONNE EXECUTION	: 5 %
RETENUE DE GARANTIE	: 5 %
DELAI DE GARANTIE	: Douze (12) mois
PAIEMENT AU COMPTE	: NSIA BANQUE COMpte N° 0441201263500315012
SOURCE DE FINANCEMENT	: Budget Autonome de l'Université de Lomé/Compte projet Gestion : 2024

ENTRE

- (1) L'Université de Lomé, représentée aux présentes par la Personne Responsable des Marchés Publics, **Madame Yenteme DJAGBA**, 01 BP : 1515 Lomé 1, Tél : (+228) 22 51 35 00, Fax : (+228) 22 51 85 95, ci-après dénommée « l'Autorité contractante », d'une part,

ET

- (2) La société SHALEV TECH 22 BP 229 Lomé 22-Togo, Tél: 90 28 84 68/92 36 69 69/98 91 81 81, Email: contact@shalev-tech.com , numéro d'identification fiscal (NIF) : 1000922214, enregistrée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro TG-LOM 2016 B 1675, ci-après désignée « Titulaire », représentée par **Monsieur BAGNY Eyaheza** en qualité de Directeur Général, d'autre part , ci-après désignée comme le « Titulaire », d'autre part,

ATTENDU que l'Autorité contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services assurés par le Titulaire, c'est-à-dire, **l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du Pôle Universitaire d'Innovation et de Technologie (PUIT) de l'Université de Lomé, lot 2 : Autres mobiliers pour le PUIT** et a accepté une offre du Titulaire pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services connexes pour un montant égal à **vingt-deux millions six cent quatre-vingt-six mille (22 686 000) francs CFA hors taxes, soit vingt-six millions sept cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt (26 769 480) francs CFA toutes taxes comprises** (ci-après désigné comme le « Prix du marché »), dans un délai maximum **de deux (02) semaines** à compter de la date de notification du marché approuvé.

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du Marché :
 - (a) le présent Formulaire de Marché ;
 - (b) la notification d'attribution du marché ;
 - (c) la soumission du Titulaire ;
 - (d) le Bordereau descriptif et quantitatif ;
 - (e) la description technique des Fournitures ou Services ;
 - (f) le procès-verbal de délibération de la CCMP validant les montants d'attribution des marchés et
 - (g) l'engagement à respecter les dispositions du code d'éthique et déontologie dans la commande publique.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité contractante au profit du Titulaire, comme indiqué ci-après, le Titulaire convient de livrer les fournitures, de réaliser les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et/ou services conformément, à tous égards aux stipulations du présent Marché.
3. Dans les quarante-cinq (45) jours suivant leur réception et contre une demande de règlement accompagnée d'un procès-verbal de réception émis par l'Autorité contractante, l'Autorité contractante convient de son côté de payer au Titulaire, au titre des fournitures et/ou services, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix du Marché, ou tout autre montant dû au titre de ce Marché, sur le compte **n° 0441201263500315012, ouvert à NSIA BANQUE** au nom de la société **SHALEV TECH** et ce selon les modalités de paiement ci-après :

- à la réception provisoire : quatre-vingt-quinze pour cent (95%) du montant du marché sera réglé dans les quarante-cinq (45) jours suivant la date de réception de la demande de paiement accompagné du procès-verbal de réception provisoire émis par l'Autorité contractante.
 - à la réception définitive : le solde de cinq pour cent (5%) du montant du Marché sera réglé dans les quarante-cinq (45) jours suivant la date de réception de la demande de paiement, contre une demande de règlement, accompagnée d'un procès-verbal de réception définitive émis par l'Autorité contractante. Toutefois, ces 5% peuvent être payés à la réception provisoire si une caution bancaire de retenue de garantie du même montant a été constituée à cet effet.
4. Le prix des Fournitures livrées et services connexes exécutés sera ferme sur la durée d'exécution du marché.
 5. En cas de retard dans l'exécution du Marché, le Titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à 1/2000^{ème} du montant du Marché. L'Autorité contractante se réserve le droit de résilier le marché sans mise en demeure préalable, lorsque le montant cumulé des pénalités atteint une valeur équivalente à 10% du montant du marché.
 6. Les dépenses relatives au présent marché sont imputables sur le compte projet de l'Université de Lomé, gestion 2024.
 7. Régime fiscal et douanier
Le Titulaire sera entièrement responsable du paiement de tous les impôts, droits de timbre, patente et taxes dus au titre du présent Marché.
 8. Redevance de régulation
Le Titulaire est soumis au paiement de la redevance de régulation des marchés publics et délégations de service public en vigueur en République Togolaise.
 9. Garantie de bonne exécution
Le titulaire fournira une garantie de bonne exécution de cinq pour cent (5%) du montant du marché qui sera constituée et libérée suivant la réglementation en vigueur.
 10. Obligations et délai de garantie
Le Titulaire garantit que les Fournitures sont neuves, exemptes de tous défauts liés à une action ou à une omission de sa part ou liés à un défaut de conception, de matériaux et de fabrication, de nature à empêcher leur utilisation normale dans les conditions particulières au Togo.
L'obligation de garantie implique, après réclamation, le remplacement ou la réparation des fournitures ou pièces défectueuses, dans un délai de sept (07) jours sans frais pour l'Autorité contractante.
La quotité de 5% du montant du marché retenue à la réception provisoire des fournitures ou la garantie équivalente de remplacement constituée à cet effet sert de sûreté à la mise en œuvre de cette garantie.
La garantie restera valide pendant une période de douze (12) mois. Elle est libérée dans le mois qui suit la date de réception définitive des fournitures.

16. Résiliation

L'Autorité contractante peut, sans préjudice des autres recours dont elle dispose en cas de rupture de contrat, notifier par écrit au Titulaire la résiliation pour manquement à ses obligations, de la totalité ou d'une partie du Marché :

- i) si le Titulaire manque à livrer tout ou partie des fournitures dans les délais spécifiés dans le Marché ou dans les délais prolongés par l'Autorité contractante conformément aux dispositions du marché ; ou
- ii) si le Titulaire manque à exécuter toute autre obligation au titre du Marché.








17. Approbation

Le présent marché ne sera définitif qu'après son approbation par l'autorité compétente.

18. Référence aux principes généraux et textes en vigueur

Pour tout ce qui n'est pas prévu dans le présent marché, il sera fait référence aux principes généraux et textes en vigueur notamment le dossier types d'appel d'offres passation des marchés de fournitures et/ou de services connexes de mars 2012.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché les jours et années mentionnés ci-dessous.

<p>Lu et accepté par</p> <p>Le Titulaire,</p> <p>Lomé, le 12 2 NOV 2024</p>   <p><u>BAGNY Eyaheza</u></p>	<p>Présenté par</p> <p>La Personne responsable des Marchés Publics de l'Université de Lomé,</p> <p>Lomé, le 12 5 NOV 2024</p>   <p><u>Yenteme DJAGBA</u></p>
<p>Approuvé par</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé</p> <p>Lomé, le 12 7 NOV 2024</p>   <p><u>Prof. Adama Mawulé KPODAR</u></p> 	

11. Délai de paiement et intérêts moratoires

Le délai au-delà duquel l'Autorité contractante paiera des intérêts moratoires au Titulaire est de quarante-cinq (45) jours.

Le taux des intérêts moratoires applicable sera un taux supérieur de 1 point au taux d'escompte de la BCEAO.

12. Assurances

Le titulaire du marché est tenu d'assurer les fournitures jusqu'au lieu de livraison convenu dans le présent contrat.

13. Inspections

L'exécution du marché donnera lieu aux inspections dans les conditions ci-après :

A la réception provisoire

- Vérification de la conformité technique des mobiliers livrés ;
- Vérifications de l'état neuf des mobiliers livrés et des quantités ;
- Vérification du bon état des mobiliers.

A la réception définitive des matériels

- Vérification du bon état des mobiliers.

14. Règlement des différends

L'Autorité contractante et le Titulaire feront tout leur possible pour régler à l'amiable, par voie de négociation directe et informelle, tout différend entre eux ou en rapport avec le Marché.

Si L'Autorité contractante et le Titulaire n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, chacune des parties pourra saisir la juridiction compétente en République togolaise.

15. Force majeure

Le Titulaire ne sera pas exposé à la saisie de sa garantie de bonne exécution, à des pénalités ou à la résiliation du Marché pour non-exécution si, et dans la mesure où, son retard ou tout autre manquement dans l'exécution des obligations qui lui incombent au titre du Marché est dû à un cas de Force majeure.

Aux fins de la présente Clause, l'expression « Force majeure » désigne un événement échappant au contrôle du Titulaire, qui n'est pas attribuable à sa faute ou à sa négligence et qui est imprévisible et inévitable. De tels événements peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, les actes de l'Autorité contractante au titre de la souveraineté de l'État, les guerres et révolutions, incendies, inondations, épidémies, mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret.

En cas de Force majeure, le Titulaire notifiera sans délai par écrit à l'Autorité contractante l'existence de celle-ci et ses motifs. Sous réserve d'instructions contraires, par écrit, de l'Autorité contractante, le Titulaire continuera à remplir ses obligations contractuelles dans la mesure du possible, et s'efforcera de continuer à remplir les obligations dont l'exécution n'est pas entravée par le cas de Force majeure.

LA NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHE



Université
de Lomé

Lomé, le 14 NOV 2024

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

N° 074/UL/CP/PRMP/11-2024

15-11-2024

SAMBIANI BAE

39.59.71.36

Objet : Notification d'attribution provisoire du lot 2
(DRPR N° 01/UL/CP/PRMP/2024 du 22/10/2024)

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de la demande de renseignement de prix restreinte (DRPR) référencée en objet, relative à « l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du Pôle Universitaire d'Innovation et de Technologie (PUIT) de l'Université de Lomé » et après l'avis du corps de contrôle interne sur le rapport y afférent,

J'ai l'honneur de vous notifier que votre société est déclarée attributaire provisoire du lot 2 : Autres mobiliers de bureau pour le PUIT à la société SHALEV TECH, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de vingt-six millions sept cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt (26 769 480) francs CFA.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, mes salutations distinguées.

Mme Yenteme DJAGBA

LA SOUMISSION DU TITULAIRE

Lomé, le 4 novembre 2024

DRP N° 01/UL/CP/PRMP/2024

A
Madame la Personne Responsable des marchés publics
de l'Université de Lomé
Lomé, Togo

Madame,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Renseignement de Prix Restreinte dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons d'acquérir et de livrer des mobiliers de bureau au profit du Pôle Universitaire d'Innovation et de Technologie (PUIT) conformément à la demande de renseignement de prix restreinte et pour la somme de :

Lot n°2 : vingt-deux millions six cent quatre-vingt-six mille (22 686 000) francs CFA HT, soit vingt-six millions sept cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt (26 769 480) francs CFA TTC.

ou autres montants énumérés au bordereau descriptif et quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente soumission.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le bordereau descriptif et quantitatif.

Nous nous engageons également sur les termes de cette offre pour une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour le dépôt des offres, telle que stipulée dans la demande de renseignement de prix ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous nous engageons enfin à respecter les règles du code d'éthique et de déontologie et à signer le formulaire joint à la demande de renseignement de prix conformément à la réglementation en vigueur.

Lomé, le 4 novembre 2024

Ing, BAGNY Eyahèza,



En tant que Directeur Général
Ayant pouvoir de signer l'offre pour et au nom de SHALEV TECH.

✓
+
B N/3

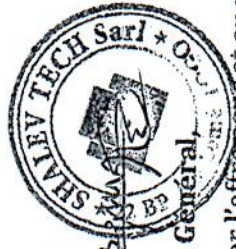
LE BORDEREAU DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

Bordereau descriptif et quantitatif
Lot 2 : Autres mobiliers de bureau pour le PUIT

N°	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix unitaire	Prix Total	Livraison		Lieu
					Délai maximum de livraison	Délai proposé par le soumissionnaire	
1	Chaises	66	36 000	2 376 000	02 semaines à compter de la date de notification du marché approuvé	Deux (02) semaines	PUIT situé au Campus
2	Chaises hautes	3	55 000	165 000			
3	Bureau du hall	1	440 000	440 000			
4	Bancs métalliques	4	195 000	780 000			
5	Table de conférence	5	950 000	4 750 000			
6	Chaises de réunion	60	85 000	5 100 000			
7	Armoires casiers	4	200 000	800 000			
8	Fauteuils dactylo	10	110 000	1 100 000			
9	Tables	35	175 000	6 125 000			
10	Armoires métalliques	2	250 000	500 000			
11	Table de bureau Directeur type 1	1	550 000	550 000			
	Prix Total HT			22 686 000			
	TVA 18%			4 083 480			
	Total Général TTC			26 769 480			

Lomé, le 4 novembre 2024

Ing. BAGNY Eyahèza,



En tant que **Directeur Général**,

Ayant pouvoir de signer l'offre pour et au nom de SHALEV TECH Sarl.

LA DESCRIPTION TECHNIQUE DES FOURNITURES OU SERVICES

Description technique des fournitures ou services

Lot 2 : autres mobiliers de bureau pour le PUIT

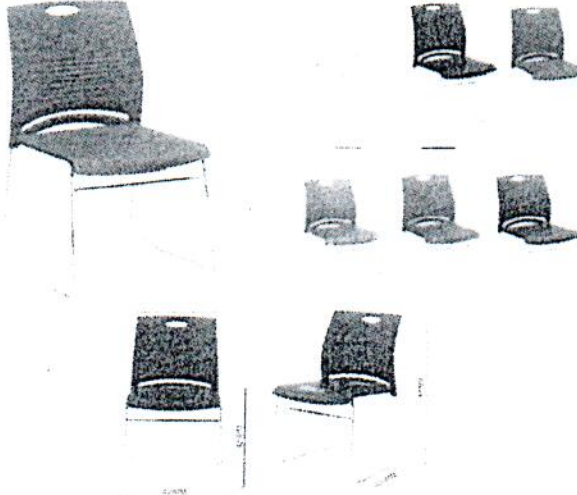
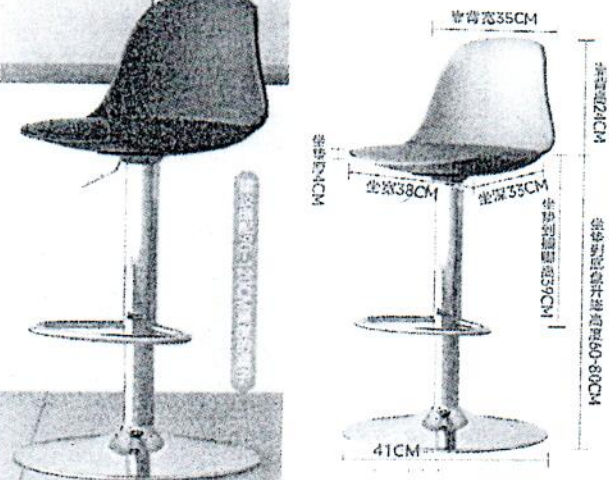
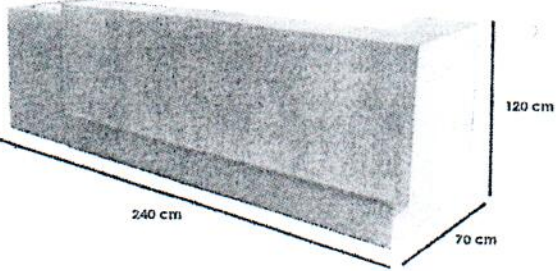
N°	Désignations	Caractéristiques demandées	Caractéristiques proposées
1	Chaises	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : PP + cadre en acier - Longueur : 450 mm - Largeur : 480mm - Hauteur : 800mm - Couleur : bleu, noir, rouge et vert 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : PP + cadre en acier - Longueur : 450 mm - Largeur : 480mm - Hauteur : 800mm Couleur : bleu, noir, rouge et vert
2	Chaises hautes	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau du cadre : métal/chrome - Matériau du support : Oscar, mousse, plastique, nylon - Longueur : 380mm - Largeur : 330mm - Hauteur : 600 à 800 mm - Hauteur du dossier : 26 cm - Hauteur minimale en position : 56 cm - Hauteur de marche maximale en position : 80 cm - Poids supporté : 100 kg 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau du cadre : métal/chrome - Matériau du support : Oscar, mousse, plastique, nylon - Longueur : 380mm - Largeur : 330mm - Hauteur : 600 à 800 mm - Hauteur du dossier : 26 cm - Hauteur minimale en position : 56 cm - Hauteur de marche maximale en position : 80 cm Poids supporté : 100 kg
3	Bureau du hall	<ul style="list-style-type: none"> - Plateau : aggloméré stratifié mélaminé de 25 mm d'épaisseur avec bordure ABS de 2 mm - Couleur : gris/blancs, hêtre/blanc, cerisier/blanc, érable/blanc - Dimensions : Longueur : 240 cm, largeur : 70 cm, hauteur : 120 cm 	<ul style="list-style-type: none"> - Plateau : aggloméré stratifié mélaminé de 25 mm d'épaisseur avec bordure ABS de 2 mm - Couleur : gris/blancs, hêtre/blanc, cerisier/blanc, érable/blanc - Dimensions : Longueur : 240 cm, largeur : 70 cm, hauteur : 120 cm
4	Bancs métalliques	<ul style="list-style-type: none"> - Siège et dossier : acier argenté gris épaisseur 1.5 mm - Piètement et accoudoirs : acier chromé - Coussins : similicuir en couleur noir - Dimensions : longueur : 2300 cm, largeur : 680 cm, hauteur : 760 cm 	<ul style="list-style-type: none"> - Siège et dossier : acier argenté gris épaisseur 1.5 mm - Piètement et accoudoirs : acier chromé - Coussins : similicuir en couleur noir - Dimensions : longueur : 2300 cm, largeur : 680 cm, hauteur : 760 cm
5	Table de conférence	<ul style="list-style-type: none"> - Longueur : 4200 mm - Largeur : 1400 mm - Hauteur : 75 mm - Cadre de la table : bois industriel mélaminé de 25 mm d'épaisseur - Comptoir industriel : bois recouvert de mélamine avec des bords épais de 54 mm - Sous le cadre de la table, il y a une base de pied en plastique robuste - Pour 16 personnes au moins 	<ul style="list-style-type: none"> - Longueur : 4200 mm - Largeur : 1400 mm - Hauteur : 75 mm - Cadre de la table : bois industriel mélaminé de 25 mm d'épaisseur - Comptoir industriel : bois recouvert de mélamine avec des bords épais de 54 mm - Sous le cadre de la table, il y a une base de pied en plastique robuste Pour 16 personnes au moins
6	Chaises de réunion	<ul style="list-style-type: none"> - Largeur : 50 cm - Profondeur : 50.5 cm - Garnissage : mousse de polyuréthane - Densité : 40 k/m3 - Capacité de charge : 100 kg - Cadre arrière en PP de haute qualité avec contrôle d'inclinaison réglable 	<ul style="list-style-type: none"> - Largeur : 50 cm - Profondeur : 50.5 cm - Garnissage : mousse de polyuréthane - Densité : 40 k/m3 - Capacité de charge : 100 kg Cadre arrière en PP de haute qualité avec contrôle d'inclinaison réglable
7	Armoires casiers	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : acier laminé à froid 0.7 mm - Taille 900*350*1800mm 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : acier laminé à froid 0.7 mm - Taille 900*350*1800mm

Handwritten notes:
 \$ + 10/15
 NB

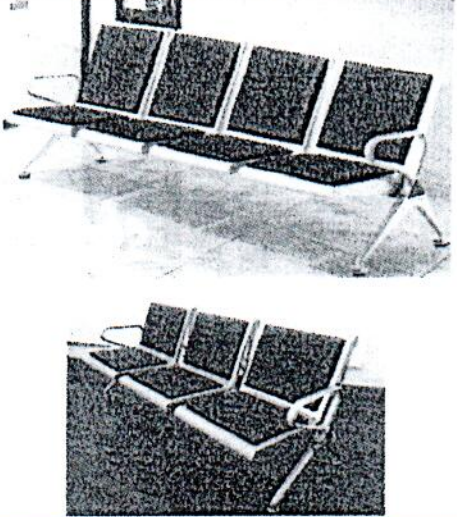


N°	Désignations	Caractéristiques demandées	Caractéristiques proposées
		<ul style="list-style-type: none"> - Armoire à 15 portes avec serrures individuelles - Pas de vagues 	<ul style="list-style-type: none"> - Armoire à 15 portes avec serrures individuelles - Pas de vagues
8	Fauteuils dactylo	<ul style="list-style-type: none"> - Largeur : 50 cm - Profondeur : 50.5 cm - Hauteur : 48.5 cm - Garnissage : mousse de polyuréthane - Densité 40k/m³ - Siège pivotant : 360 degrés - Mains courantes : en PU et réglables dans 2 directions - Fonction : levage et abaissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Largeur : 50 cm - Profondeur : 50.5 cm - Hauteur : 48.5 cm - Garnissage : mousse de polyuréthane - Densité 40k/m³ - Siège pivotant : 360 degrés - Mains courantes : en PU et réglables dans 2 directions - Fonction : levage et abaissement
9	Tables	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : cadre en acier + panneau mélaminé - Couleur du cadre de la table : noir, blanc, gris - Taille : L1200*L500*H750mm - Hauteur réglable : 680-980mm 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : cadre en acier + panneau mélaminé - Couleur du cadre de la table : noir, blanc, gris - Taille : L1200*L500*H750mm - Hauteur réglable : 680-980mm
10	Armoires métalliques	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : acier laminé à froid 0.7 mm - Dimensions : H900 x L400 x P1800mm - Quatre (04) tablettes réglables - Fermeture 3 points par serrure - Vérins de réglage par l'intérieur de l'armoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : acier laminé à froid 0.7 mm - Dimensions : H900 x L400 x P1800mm - Quatre (04) tablettes réglables - Fermeture 3 points par serrure - Vérins de réglage par l'intérieur de l'armoire
11	Table bureau directeur type 1	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : panneau mélaminé de qualité E1 - Couleur : personnalisable - Taille : comme indiqué - Taille de l'armoire mobile : 400*400*600mm 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériau : panneau mélaminé de qualité E1 - Couleur : personnalisable - Taille : comme indiqué - Taille de l'armoire mobile : 400*400*600mm

+
 B
 J
 11
 AK



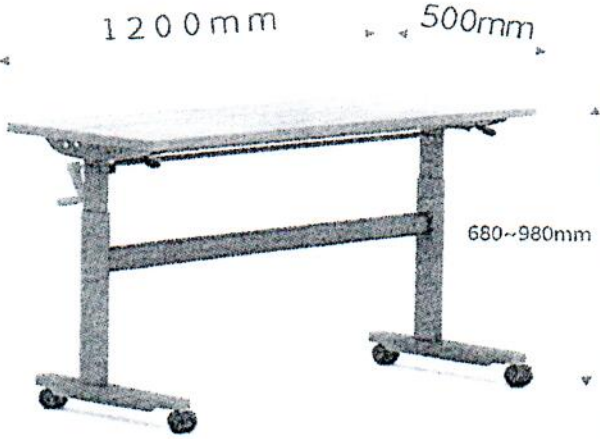
SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES MOBILIERS PROPOSES

N°	Image	Designation	Caracteristiques
1		Chaises	Material: PP + Steel frame Size: 450*480*H800mm
2		Chaises Hautes	Size: 380*330*H600~800mm Bearing weight: 100kg
3		Desk	Customization Size: 2400*700*H1200mm

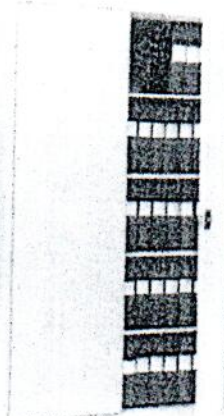
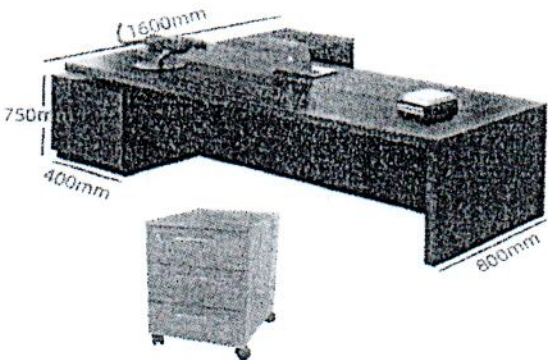
✓
 ds
 +
 B Ak



N°	Image	Designation	Caracteristiques
4		<p>Bancs metalliques</p>	<p>Size: 2300*680*760mm</p>
5		<p>Table de conférence</p>	<p>Size: L4500*W1500*H750mm For 16 persons</p>
6		<p>Meeting chair</p>	<p>Standard size</p> <p style="text-align: right;">✓</p>

+
 \$
 2/3
 SFH
 AK

N°	Image	Designation	Caracteristiques
7	 <p style="text-align: center;">TP010</p> <p style="text-align: center;">Size: 900mm*350mm*1800mm(0.13m³)(35kg)</p>	<p>Armoires Casiers</p>	<p>Material: Cold rolled steel mm Size: 900*350*1800mm</p>
8		<p>Fauteuils Dactylo</p>	<p>Standard size</p>
9		<p>Tables</p>	<p>Material: Steel frame + Melamine board Table frame color: Black, white, gray Size: L1200*W500*H750mm Height can be adjusted: 680-980mm</p>

✓
 eh
 + J H
 B Ak.

N°	Image	Designation	Caracteristiques
10		Armoires metalliques	Material: Cold rolled steel 0.7mm Size: 900*400*1800mm
11		BUREAU DIRECTEUR TYPE 2	Material: E1 grade melamine board Color: Customized Size: As shown Movable cabinet size: 400*400*600mm

+  
 B AK

**LE PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
VALIDANT LES MONTANTS D'ATTRIBUTION DES MARCHES**



CABINET DU PRESIDENT

=====
PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS
=====

=====
COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS
=====



PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 123/C.CMP/M-2024

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi quatorze novembre à quatorze heures trente minutes, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion n° 2, sise au lycée de Tokoin 1.

Trois (03) membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur l'étude du rapport d'évaluation des offres et recommandations relatives à l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du pôle universitaire d'innovation et de technologie (PUIT), accompagné de l'original des offres technique et financière des soumissionnaires, ainsi que d'une copie de la version finale du dossier de demande de renseignement de prix restreinte (DRPR).

Après examen des documents transmis, la CCMP note le rejet, à l'étape de l'examen préliminaire, de l'offre du soumissionnaire GIGA, pour le lot 2, pour avoir proposé à l'article 1 dudit lot des caractéristiques non conformes à celles exigées dans le dossier d'appel à concurrence.

En conséquence, elle donne son avis de non objection pour l'attribution provisoire du marché relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau au profit du pôle universitaire d'innovation et de technologie (PUIT) ainsi qu'il suit :

- lot 1 : mobiliers de bureau pour le staff et l'administration du PUIT, au soumissionnaire GIGA, dont l'offre a été évaluée la plus avantageuse parmi les offres techniquement conforme pour l'essentiel et qui répond aux critères de qualification, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de trente-six millions six cent quatre-vingt-quinze mille deux cent soixante francs CFA (36 695 260) francs CFA ;
- lot 2 : autres mobiliers de bureau pour le PUIT, au soumissionnaire SHALEV-TECH, dont l'offre a été évaluée la plus avantageuse parmi les offres techniquement conforme pour l'essentiel et qui répond aux critères de qualification, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de vingt-six millions sept cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt francs CFA (26 769 480) francs CFA.

Les résultats de l'évaluation des offres devront être notifiés aux soumissionnaires, sous *la forme habituelle*, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de réception du présent avis et le délai réglementaire de recours devra être observé avant la signature du marché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à seize heures trente-cinq minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé :

Le Rapporteur,

Membre,


Le Président,



M. YOVO Kwassi



Mme PADASSE Mazahalou



M. BOROZE Tchamye T-E.

**L'ENGAGEMENT A RESPECTER LES DISPOSITIONS DU CODE D'ETHIQUE ET
DEONTOLOGIE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE**

ENGAGEMENT A RESPECTER LES DISPOSITIONS DU CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

DRP N° 01/UL/CP/PRMP/2024

A

Madame la Personne Responsable des Marchés Publics
de l'Université de Lomé

Lomé - Togo

Après avoir examiné le dossier d'appel à concurrence en vue de la soumission de notre offre pour
**l'acquisition des mobiliers de bureau au profit du Pôle Universitaire d'Innovation et de
Technologie (PUIT),**

Je déclare avoir pris connaissance des principes, règles et procédures régissant la passation et
l'exécution des marchés publics, et plus particulièrement, des dispositions du décret n° 2019-097/PR
du 08 juillet 2019 portant code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, et en avoir saisi
le sens et les conséquences.

J'adhère aux principes, normes de comportement, règles d'éthique et de déontologie et aux valeurs qui
y sont mentionnées avant, pendant la procédure de passation du marché ou après son exécution.

Je m'engage à assumer toutes les obligations qui y sont énumérées, notamment en matière de :

- L'exhaustivité et la véracité des informations fournies aux autorités contractantes ;
- La prohibition de toute atteinte aux règles de la concurrence, notamment, le fractionnement, la surfacturation ou la fausse facturation ;
- La prohibition de toutes pratiques ou manœuvres frauduleuses, corruptives, collusoires, coercitives ou de toute situation de conflit d'intérêts ou de recours dilatoires ou obstructifs ;
- Le respect des délais d'exécution et des prescriptions en matière environnementale de durabilité et sociale ;
- La préservation du secret professionnel et de mon indépendance ou de celle de mon personnel ;


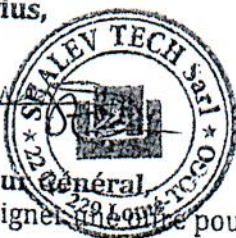
Je confirme que je comprends les conséquences qui peuvent résulter du non-respect des obligations
susmentionnées et mon entreprise peut, sans préjudice des sanctions pénales et financières prévues par
la réglementation en vigueur :

- Être déclarée inéligible des procédures de passation et d'exécution ;
- Voir son offre/proposition disqualifiée de l'attribution du marché ;
- Voir son contrat annulé ou résilié, en cas d'attribution ;
- Être temporairement ou définitivement exclue des marchés publics.

Je m'engage également à respecter et à faire respecter ces obligations par mes
sous-traitants, personnel, consultants, prestataires de service ou fournisseurs, et à permettre à l'ARMP
ou à des auditeurs désignés par elle d'accéder à l'ensemble des pièces comptables, registres, fichiers et
autre document relatif à la passation et/ou l'exécution du contrat.

Fait à Lomé, le 4 novembre 2024

Ing. BAGNY E. Marius,

En tant que Directeur Général
Dûment autorisé à signer pour et au nom de SHALEV TECH SARL.

